

L'immigration en France, quelles réactions des salaires et de l'emploi ?

En France, en 2010, un dixième de la population active était immigrée. Quel impact cet apport d'actifs a-t-il eu sur les salaires et l'emploi des natifs ? Une analyse centrée sur la substitution entre natifs et immigrés montre d'abord que l'immigration n'a pas eu d'effet sur les salaires des natifs de même niveau d'éducation et d'expérience. En revanche, l'emploi des natifs peut diminuer au profit de celui des immigrés lorsque ces derniers sont amenés à accepter de moins bonnes conditions d'emploi. Une analyse prenant en compte des effets de long terme montre ensuite que, du fait d'une forte augmentation de la qualification des immigrés sur vingt ans, l'immigration a eu un impact différencié sur les salaires des natifs selon leur niveau de qualification.

■ L'immigration depuis 1990

Au cours du siècle dernier, la part des immigrés dans la population française est passée de 6,6 % en 1931 à 7,4 % en 1975, puis s'est stabilisée jusqu'au milieu des années 1990. En 2011, l'INSEE recensait plus de cinq millions d'immigrés en France, représentant 8,7 % de l'ensemble de la population. Selon l'OCDE, la France se situerait ainsi au 17^{ème} rang des pays développés ; en Allemagne et aux États-Unis, par exemple, 13 % de la population est immigrée. Comparés à d'autres sources, ces chiffres globaux sont à prendre avec précaution puisqu'ils dépendent de la définition de l'immigré. Est-il né à l'étranger ou de nationalité étrangère ? Est-il de seconde ou de n-ième génération ? Un immigré est défini ici comme une personne née étrangère dans un pays étranger et résidant en France. La qualité d'immigré est permanente, elle ne dépend pas de la nationalité actuelle de la personne : les immigrés qui ont acquis la nationalité française continuent d'appartenir à la population des immigrés.

Quel impact l'immigration a-t-elle sur les salaires et l'emploi des natifs ? La théorie économique enseigne que le choc d'offre de travail que constitue un afflux d'immigrés induit une pression à la baisse sur les salaires des travailleurs natifs auxquels les immigrés peuvent se substituer. En cas de rigidités salariales, c'est le taux d'emploi des

natifs qui est susceptible de diminuer. Les effets de l'immigration sur l'emploi des natifs sont cependant plus complexes et dépendent de l'horizon considéré. Si les immigrés peuvent se substituer aux natifs de qualification similaire, ils sont complémentaires de ceux ayant une qualification différente. De plus, le choc d'offre de travail constitué par l'immigration affecte à la hausse le rendement du capital par rapport à celui du travail et favorise les investissements des entreprises. Des ajustements s'opèrent alors sur le marché du travail qui compensent les effets instantanés (potentiellement négatifs) de l'immigration sur l'emploi des natifs. À long terme, le choc migratoire est absorbé, d'autant plus que l'immigration n'agit pas seulement sur l'offre, mais augmente aussi la demande, et donc le niveau d'activité et d'emploi.

Pour analyser les effets de l'immigration sur les salaires et l'emploi des natifs en France, cette Lettre propose deux approches. La première se concentre sur les seuls effets de substitution entre travailleurs natifs et immigrés de même niveau de qualification. La seconde considère aussi les effets de complémentarité et les possibilités d'ajustement de long terme. Ces analyses portent sur les seuls actifs, employés ou chercheurs d'emploi (les inactifs n'interagissent pas directement avec le marché du travail). Les données de l'INSEE indiquent que la part des immigrés dans la population active est passée en France de

7 % en 1990 à 10 % en 2010. Cette augmentation cache de fortes disparités selon le niveau d'éducation. En vingt ans, la part des très qualifiés parmi les actifs immigrés a pratiquement triplé, de 10 % en 1990 à 28 % en 2010, tandis que celle des faiblement qualifiés a fortement reculé, de 67 % à 39 % (tableau 1).

Tableau 1 – Répartition des actifs natifs et immigrés selon leur niveau de qualification (en %)

Niveau de qualification	1990	2000	2010
A. Natifs			
élevé	18	27	35
moyen	43	45	45
faible	40	28	20
Total	100	100	100
B. Immigrés			
élevé	10	19	28
moyen	23	29	34
faible	67	52	39
Total	100	100	100

Source : A. Edo et F. Toubal (2014), « Selective Migration Policies and Wages Inequality », *Review of International Economics*, à paraître.

■ L'immigration affecte plus l'emploi que les salaires des natifs

L'impact des immigrés sur le marché du travail ne se réduit pas à celui induit lors de leur entrée sur ce marché. Les immigrés affecteront la structure des salaires et de l'emploi tant qu'ils seront économiquement actifs. C'est pourquoi le choc d'offre provoqué par l'immigration est généralement mesuré par la part du « stock » d'immigrés dans la force de travail, plutôt que par le « flux ».

La première méthode utilisée pour évaluer l'impact de l'immigration sur le marché du travail consiste à estimer l'effet de la part des immigrés dans la force de travail sur les salaires moyens des natifs au sein de zones géographiques délimitées (ville, département, région)¹. Les résultats de cette méthode (dite des corrélations spatiales) indiquent généralement une incidence marginale de l'immigration sur les conditions salariales des natifs. Cependant, cette méthode fait implicitement l'hypothèse de l'immobilité des travailleurs entre zones géographiques. Or, pour éviter une éventuelle dégradation de leurs conditions d'emploi du fait du nombre d'immigrés sur le marché du travail local, les natifs peuvent se déplacer d'une zone à l'autre. L'insensibilité des salaires à l'immigration, observée au niveau local, ne signifie donc pas nécessairement que l'immigration n'affecte pas les salaires ; elle peut résulter du fait que la mobilité des natifs dilue l'impact de l'immigration au-delà du territoire local.

Une analyse par « classes de compétence » au niveau national permet de dépasser cette limite². Cette méthode consiste à décomposer le marché du travail national en catégories définies par les niveaux d'éducation et d'expérience professionnelle. Il est alors possible d'estimer l'impact du taux de pénétration des immigrés (part des immigrés dans la population active) sur le salaire moyen des travailleurs natifs au sein de chacune de ces catégories. G.J. Borjas montre ainsi qu'aux États-Unis, une hausse de la part des immigrés de 10 % dégrade d'environ 3 % les salaires (hebdomadaires) des natifs de même niveau d'éducation et d'expérience³. Ce résultat est conforme à l'effet attendu : l'augmentation de l'offre de travail générée par les immigrés pénalise les travailleurs natifs auxquels les immigrés sont substituables.

Pour évaluer si le même impact s'observe en France, nous avons reproduit cette méthode en exploitant la vague de données issue des Enquêtes-emploi annuelles menées par l'INSEE de 1990 à 2002⁴. Nos estimations indiquent un effet très limité de l'immigration sur les salaires (horaires et mensuels) des natifs de même niveau d'éducation et d'expérience. Ce résultat n'est pas surprenant compte tenu de la forte rigidité salariale qui caractérise le marché du travail français : l'existence d'un salaire minimum national et d'indemnités-chômage relativement élevés peut expliquer l'absence d'ajustement des salaires suite à une augmentation de l'offre de travail. Lorsque les salaires sont rigides, l'ajustement porte sur le taux d'emploi. Nos résultats indiquent qu'une hausse de 10 % de la part des immigrés dans une classe de compétence dégrade d'environ 3 % le taux d'emploi des natifs ayant des caractéristiques individuelles similaires : âge, formation, expérience sur le marché du travail.

■ L'impact sur l'emploi des natifs s'explique par les conditions d'emploi des immigrés

L'analyse des différences de conditions d'emploi entre les populations natives et immigrées montre qu'à niveau de productivité similaire, les immigrés ont des salaires plus faibles (2 % à 3 % de moins) et des conditions de travail plus difficiles (travail de nuit, le week-end ou à horaires tardifs). Ces différences entre natifs et immigrés sur le marché du travail peuvent s'expliquer à la fois par des différences de règles et d'attentes.

Sur le plan juridique d'abord, plusieurs dispositions restreignent les opportunités d'emploi et les alternatives offertes aux immigrés. Leur accès aux minima sociaux est limité. Pour qu'ils puissent en bénéficier, le droit français exigeait jusqu'en 2003 que les immigrants soient titulaires depuis au moins trois ans d'un titre de séjour les autorisant à travailler ; la « loi Sarkozy » du 23 novembre 2003 a porté cette durée à cinq ans⁵. Sur le marché du travail, l'accès à la plupart des emplois

1. Voir, par exemple, l'étude pour la France de J. Hunt (1992), « The Impact of the 1962 Repatriates from Algeria on the French Labor Market », *Industrial and Labor Relations Review*, 556–572.

2. G. J. Borjas (2006), « Native Internal Migration and the Labor Market Impact of Immigration », *Journal of Human Resources* 41, 221-258.

3. G. J. Borjas (2003), « The Labor Demand Curve Is Downward Sloping: Reexamining the Impact of Immigration on the Labor Market », *Quarterly Journal of Economics* 118 (4), 1335-1374.

4. A. Edo (2013), « The Impact of Immigration on Native Wages and Employment », *CES Working Paper*. Conformément à la pratique de travaux similaires, nous nous concentrons exclusivement sur la population masculine.

5. A. Math (2011), « Minima sociaux : nouvelle préférence nationale ? », *Plein droit*, pp. 32–35.

de la fonction publique (qui totalise environ 30 % de l'ensemble des emplois français en 1999) est fermé aux étrangers non européens tandis que différents dispositifs restreignent ou interdisent l'accès des étrangers aux professions libérales et à de nombreuses professions indépendantes⁶. Par ailleurs, le renouvellement de la carte de résidence ou l'accès à la naturalisation des immigrés requièrent des preuves d'intégration, notamment l'occupation d'un emploi. Pour toutes ces raisons, les immigrés disposent, à qualification égale, de moins d'alternatives que les natifs : pour eux, la probabilité de trouver un emploi est plus faible et le coût de ne pas en avoir est plus élevé. Ensuite, immigrés et natifs d'un même niveau de qualification peuvent se distinguer en termes d'attentes vis-à-vis du marché du travail. En effet, si la référence des immigrés en matière de salaire et de conditions de travail est celle de leur pays d'origine (où les conditions d'emploi sont généralement moins bonnes), ils peuvent être, dans leur pays d'accueil, plus enclins que les natifs à accepter des salaires faibles et des conditions de travail difficiles. De plus, les immigrés peuvent être tenus à une forme d'« hypercorrection sociale » qui réduit leur propension à revendiquer une amélioration de leur condition⁷.

L'hétérogénéité de la population immigrée peut être statistiquement exploitée pour préciser l'impact de ces différences. Au sein de cette population, il est d'abord possible de distinguer les immigrés naturalisés des non naturalisés (tableau 2). Les premiers, ayant acquis la nationalité française, ne sont plus soumis aux lois qui restreignaient leur accès à certains emplois et aux minima sociaux. De plus, les exigences relatives aux demandes de naturalisation sont telles que les immigrés naturalisés sont généralement très intégrés. Par conséquent, si l'effet de substitution entre immigrés et natifs s'explique par des différences de droit et/ou d'attentes vis-à-vis du marché du travail, on peut s'attendre à ce que les immigrés naturalisés n'aient qu'un impact très limité sur le taux d'emploi des natifs. Nos estimations (toujours basées sur la méthode décrite plus haut) montrent qu'en effet la substitution ne s'observe qu'entre immigrés non naturalisés et natifs. Une population immigrée ayant des caractéristiques proches de celles des natifs en termes de droits

et d'attentes vis-à-vis du marché du travail n'a qu'un impact marginal sur le niveau d'emploi des natifs.

Nous distinguons ensuite, au sein de la population immigrée non naturalisée, les immigrés provenant des pays de l'UE-15, de Norvège, Islande et Liechtenstein (membres de l'espace économique européen) et de Suisse (liée à l'Union européenne par des traités bilatéraux), d'une part ; les autres immigrés, de l'autre⁸. Les immigrés européens bénéficient des avantages offerts par les traités européens. Ils ont accès aux minima sociaux sans condition de résidence et à la majorité des métiers de la fonction publique. De plus, venant de pays économiquement proches de la France, leurs références en termes de conditions de travail et de salaires sont largement similaires à celles des natifs. Nos résultats montrent que l'effet de substitution consécutif à l'immigration n'est attribuable qu'aux immigrés non européens, c'est-à-dire à ceux dont les droits et les références sont les plus éloignés de ceux des natifs.

L'ensemble de ces résultats suggère que les politiques qui, pour protéger le bien-être des natifs, restreignent l'accès des immigrés aux emplois publics et/ou aux minima sociaux, pourraient avoir des effets paradoxaux. En limitant les alternatives ouvertes aux immigrés, ces politiques risquent de renforcer l'effet négatif de l'immigration sur l'emploi des natifs.

■ L'impact sur les salaires est différent selon les niveaux de qualification

La méthode que nous avons utilisée jusqu'ici, centrée sur le phénomène de substitution, omet les effets de complémentarité que l'immigration peut induire sur les travailleurs dont les qualifications diffèrent de celles des immigrants. Elle exclut aussi les mécanismes d'ajustement de long terme.

Pour tenir compte de ces deux effets, plusieurs études ont adopté une nouvelle approche, dite structurelle, permettant de mesurer l'impact global de l'immigration sur les salaires des natifs. Celles menées aux États-Unis montrent que l'immigration n'a aucun effet sur les salaires des natifs ; elle a même parfois un effet légèrement positif⁹.

Pour étudier cet impact global sur les salaires des natifs en France, nous utilisons cette approche structurelle en y incluant la possibilité qu'interviennent des rigidités salariales. De plus, nous ajoutons à notre première vague de données une seconde vague d'Enquêtes-emploi portant sur les années 2003 à 2010. Nos simulations indiquent qu'entre 1990 et 2010, l'immigration n'a eu aucun effet *global* sur les salaires des natifs : sur longue période, les salaires sont, en moyenne, indépendants de la proportion d'immigrés dans la population active¹⁰. Cependant, l'immigration peut avoir des effets différenciés selon les niveaux de qualification de la main-d'œuvre.

Tableau 2 – Parts des naturalisés et des non naturalisés parmi les hommes actifs immigrés (en %)

	1990	1993	1996	1999	2002
naturalisés	7	20	25	29	32
non naturalisés	94	81	75	71	68
Total	100	100	100	100	100

Source : A. Edo (2013), « The Impact of Immigration on Native Wages and Employment », *CES Working Paper*.

6. A. Math & A. Spire (1999), « Des emplois réservés aux nationaux ? », *Informations sociales*, (78), 50–57.

7. A. Sayad (1999), « Immigration et "pensée d'État" », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 129(1), 5-14.

8. Notre base de données et les problèmes d'identification associés à la décomposition de la population immigrée ne nous permettent pas de décomposer les immigrés non européens en différents sous-groupes de nationalité.

9. Voir, par exemple, G. Ottaviano & G. Peri (2012), « Rethinking the Effects of Immigration on Wages », *Journal of the European Economic Association* 10(1), 152–197.

10. Les résultats que nous présentons sont issus de A. Edo & F. Toubal (2014), « Selective Migration Policies and Wages Inequality », *Review of International Economics*, à paraître.

Comme nous l'avons indiqué plus haut, l'immigration récente en France a majoritairement contribué à accroître l'offre de travail très qualifiée (tableau 1). En proportion de la population immigrée totale, le nombre d'immigrés faiblement qualifiés a fortement chuté depuis 1990. Nos simulations (tableau 3) indiquent que l'impact de l'immigration sur les salaires horaires des travailleurs natifs très qualifiés est négatif (- 1 %) alors qu'il est positif sur ceux des travailleurs natifs faiblement qualifiés (+ 0,4 %). L'immigration a ainsi participé à la réduction des inégalités salariales entre travailleurs très qualifiés et faiblement qualifiés¹¹.

Tableau 3 – Effets simulés de l'immigration sur les salaires horaires des natifs selon leur niveau de qualification (en %)

Hypothèse sur les salaires	Niveau de qualification		
	Élevé	Moyen	Faible
A. Population masculine			
Salaires rigide	- 1,0	+ 0,2	+ 0,4
Salaires flexible	- 2,2	+ 0,5	+ 1,1
B. Population totale			
Salaires rigide	- 1,1	+ 0,3	+ 0,5
Salaires flexible	- 2,4	+ 0,6	+ 1,2

Note : Les simulations sont effectuées sur la période 1990-2010 sous deux hypothèses relatives au marché du travail. La ligne « salaires rigide » fait référence à la situation actuelle des salaires en France. La ligne « salaires flexible » reporte les résultats des mêmes simulations faites sous l'hypothèse d'une parfaite flexibilité des salaires.
Source : A. Edo & F. Toubal (2014), « Selective Migration Policies and Wages Inequality », *Review of International Economics*, à paraître.

L'effet de l'immigration sur la dispersion des salaires est amplifié lorsque les femmes sont incluses dans l'échantillon. Ce résultat tient au fait que, depuis les années 1990, la part des femmes immigrées dans la population active a augmenté beaucoup plus vite que celle des hommes. Les effets sur les salaires sont plus prononcés car la contribution des femmes immigrées à la hausse de l'offre de travail est plus importante.

Par ailleurs, nos simulations illustrent le fait que l'impact de l'immigration sur les salaires serait plus marqué (positivement ou négativement selon les niveaux de qualification) si la flexibilité salariale était plus importante (tableau 3, hypothèse de salaires flexibles).

En résumé, notre analyse indique que, du fait des rigidités salariales, l'impact de l'immigration sur le marché du travail porte en France plus sur l'emploi que sur les salaires. Les entreprises ont tendance à substituer aux natifs des immigrés lorsque ces derniers sont amenés à accepter de moins bonnes conditions d'emploi. De ce point de vue, les politiques qui, pour protéger le bien-être des natifs, introduisent des discriminations entre natifs et immigrés, pourraient se révéler contre-productives. Une approche plus globale et de long terme nous indique, ensuite, que l'immigration n'a pas eu, sur vingt ans, d'impact global sur les salaires. Mais du fait de la forte augmentation de la qualification des immigrés qui s'est produite sur cette période, l'immigration a eu un impact différencié sur les salaires des natifs selon leur niveau de qualification : impact négatif sur les très qualifiés, positif sur les autres.

Anthony Edo & Farid Toubal*
ftoubal@ens-cachan.fr

11. Pour une analyse de la réduction des inégalités salariales en France entre travailleurs très qualifiés et faiblement qualifiés, voir G. Verdugo (2014), « The Great Compression of the French Wage Structure, 1969-2008 », *Labour Economics* 28, 131-144.

* Anthony Edo est doctorant à PSE, Farid Toubal est professeur à l'ENS-Cachan et conseiller scientifique au CEPII.

La Lettre du

CEPII

© CEPII, PARIS, 2014

RÉDACTION :
Centre d'études prospectives
et d'informations internationales
113, rue de Grenelle
75700 Paris SP 07

Tél. : 01 53 68 55 00

www.cepii.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Sébastien Jean

RÉDACTION EN CHEF :
Agnès Chevallier & Sophie Piton

RÉALISATION :
Laure Boivin

DIFFUSION :
DILA
Direction de l'information
légale et administrative

ABONNEMENT (11 numéros)
France 60 € TTC
Europe 62 € TTC
DOM-TOM (HT, avion éco.) 60,80 € HT
Autres pays (HT, avion éco.) 61,90 € HT
Suppl. avion rapide 0,90 €

Adresser votre commande à :
Direction de l'information légale
et administrative (DILA)
23, rue d'Estrées - 75345 Paris cedex 07
commande@ladocumentationfrancaise.fr
Tél. : 01 40 15 70 01

ISSN 0243-1947
CCP n° 1462 AD

Septembre 2014
Imprimé en France par la DSAF
Pôle conception graphique-fabrication

Cette lettre est publiée sous la
responsabilité de la direction du CEPII.
Les opinions qui y sont exprimées sont
celles des auteurs.

RECHERCHE ET EXPERTISE
SUR L'ÉCONOMIE MONDIALE

